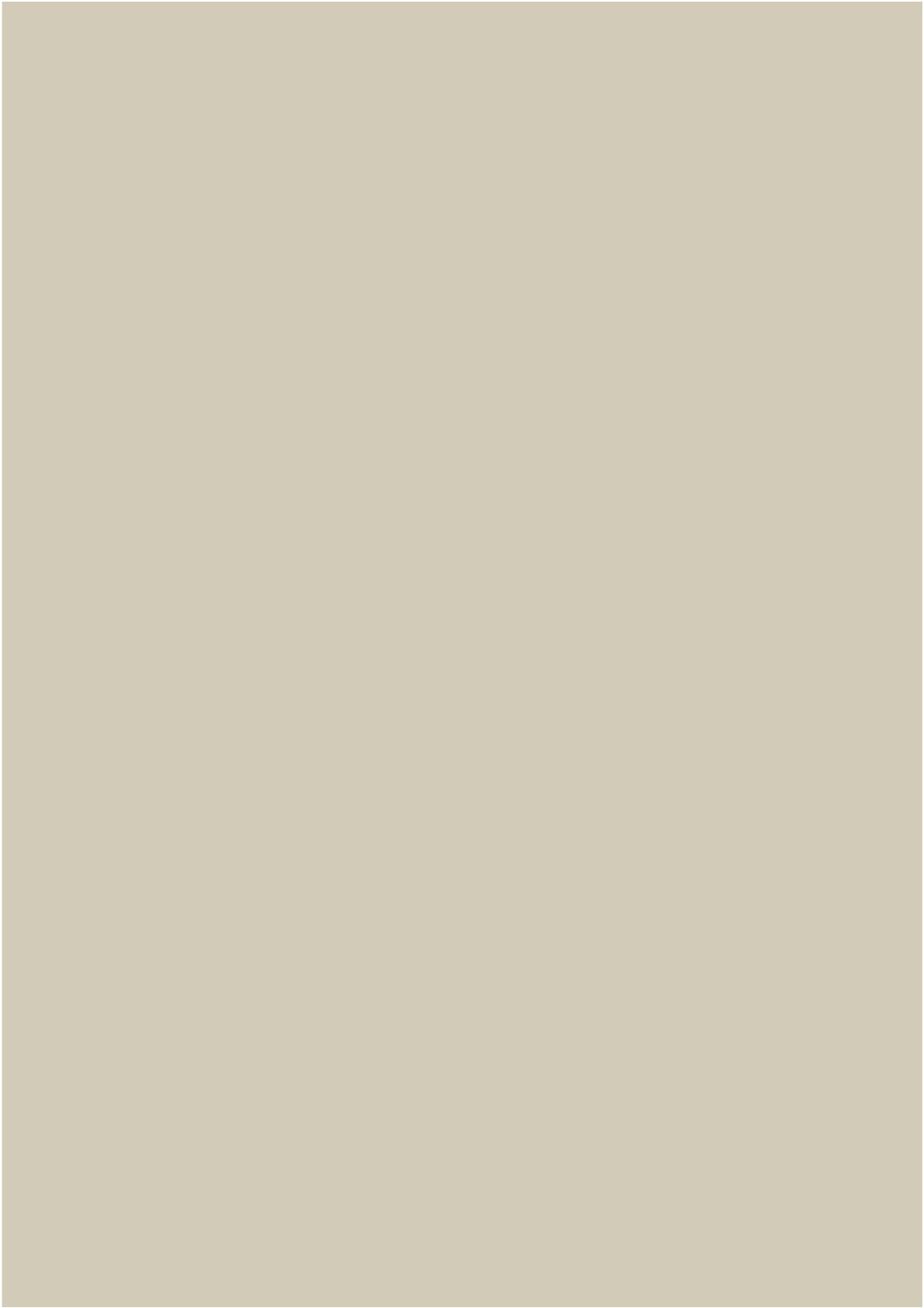


MAIRIE DE PARIS



MISSION CINÉMA
PARIS FILM





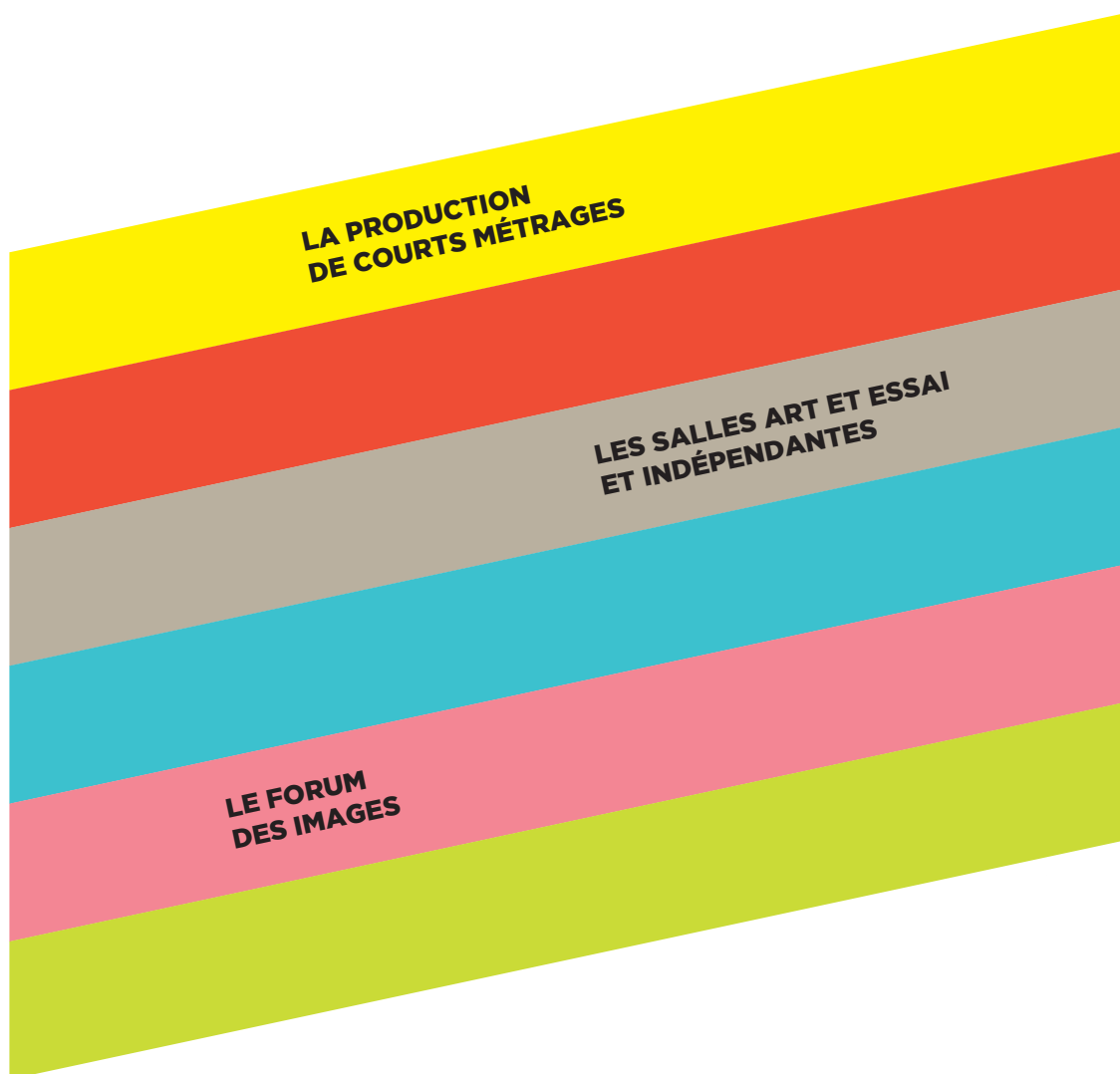
DE LA CRÉATION
À LA DIFFUSION

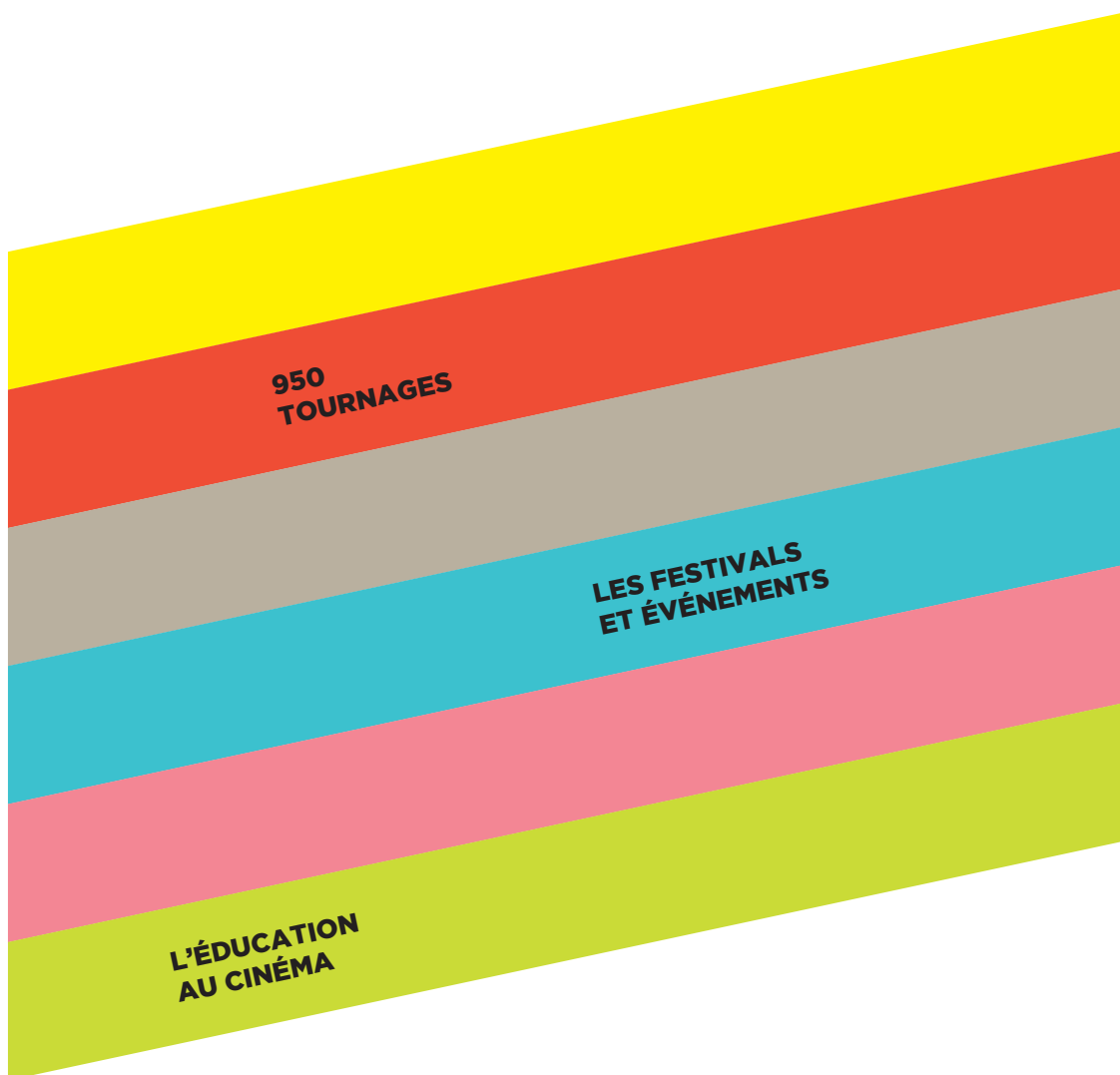
*Paris, capitale du cinéma, est attaché
à la diversité des écritures et des formes
cinématographiques.*

*La Mairie de Paris encourage la création,
de la production (soutien aux courts métrages,
accueil des tournages) à la salle de cinéma
(soutien aux salles art et essai indépendantes,
festivals, Forum des images).*

*Cette volonté politique s'inscrit dans une
perspective d'éducation à l'image
et d'aménagement culturel du territoire.*

Chaque année
la Mission Cinéma
soutient et accompagne...





Le budget annuel de la Mission Cinéma est de 10 000 000 €

SOUTENIR LA PRODUCTION DE COURTS MÉTRAGES

Films courts
principalement tournés à Paris

Sélectionnés par un comité
de lecteurs et de professionnels

Une quinzaine de projets
aidés par an

3 sessions par an

Le court métrage joue un rôle important au sein de l'ensemble de la création et de l'industrie cinématographique. Il est essentiel à l'émergence des talents artistiques et techniques. Il contribue à la formation et à la transmission : il est un secteur de recherche et de développement du cinéma.

Si le court métrage est considéré comme une oeuvre de cinéma à part entière, c'est aussi une école du passage au long métrage : des cinéastes comme **Christophe Barratier**, Sylvain Chomet, **Arnaud Desplechin**, Noémie Lvovsky, Cédric Klapisch, Martin Scorsese ou Nanni Moretti se sont fait connaître grâce à la qualité de leurs films courts.

Afin d'encourager et soutenir la production de films courts dans la capitale, la Ville de Paris a créé, en 2006, un fonds de soutien financier aux courts métrages, dans le cadre d'une convention de coopération cinématographique conclue avec le CNC et la DRAC Île-de-France. Le CNC accompagne ainsi l'effort de la Ville de Paris sur la base de 1 euro du CNC pour 2 euros engagés par la Ville.

Une quinzaine de courts métrages sont retenus par le comité de sélection chaque année.

SÉLECTION DU PROJET

Le soutien de la Ville de Paris prend en considération, avec une attention particulière aux premières œuvres, tous les films courts d'une durée inférieure à une heure, quel qu'en soit le genre (fiction, animation, documentaire, expérimental) et le support de tournage. Le soutien à la production de courts métrages s'adresse à toute entreprise de production cinématographique ou audiovisuelle établie en France, intervenant au titre de producteur ou coproducteur majoritaire.

MONTANT DE L'AIDE

Le soutien à la production de courts métrages est doté par la Ville de Paris à hauteur de 20 000 € par projet. Le producteur s'engage à réaliser le court métrage dans un délai de douze mois après la signature de la convention. Ce délai est porté à 24 mois pour le cinéma d'animation.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Trois sessions par an sont organisées. La Ville de Paris a mis en place un comité de sélection composé de professionnels du cinéma et du monde des arts.

Ce comité, assisté dans ses travaux par un comité de lecteurs, reçoit les auteurs et les producteurs des courts métrages pré-sélectionnés.

Grâce à un partenariat avec Unifrance, certains courts métrages soutenus sont sous-titrés et diffusés dans les festivals internationaux.

Les courts métrages réalisés rejoignent ensuite la collection des films consultables au Forum des images.

Pour tout renseignement et dépôt de dossier : www.cinema.paris.fr

Le budget annuel est de 280 000 €

FAVORISER LES TOURNAGES À PARIS

Paris
éternel décor de cinéma

105 km²
2 200 000 habitants
435 parcs et jardins
161 musées et monuments
141 théâtres et opéras
67 églises
35 ponts et passerelles

Plus de 950 tournages
par an

1 film français sur 2
se tourne à Paris

10 tournages en moyenne
chaque jour

6 touristes cinéphiles sur 10
déclarent avoir été incités à
venir à Paris grâce au cinéma

un site dédié
aux professionnels
www.parisfilm.fr

TOURNER À PARIS, C'EST BÉNÉFICIER..

... de décors uniques et prestigieux, de talents et techniciens nombreux et reconnus pour leur qualité et leur professionnalisme.

Paris est le sujet ou le décor d'un très grand nombre de films, des classiques du cinéma aux créations les plus récentes. Plus de 5000 lieux servent de décors aux équipes de tournages.

Paris accueille chaque année plus de 950 tournages (tous genres confondus).

La diversité de la production cinématographique s'affiche à travers des films à petit et grand budget, des films d'auteurs ou des films destinés à un large public. La capitale accueille un nombre croissant de premiers longs métrages. Un grand nombre de films de télévision est tourné à Paris, des séries populaires aux fictions innovantes. Une quinzaine de productions étrangères s'installe chaque année pour quelques jours ou semaines à Paris. Paris et sa région sont le centre de décision et d'activité de la filière cinématographique, où se concentrent le savoir-faire et l'ensemble des métiers du cinéma.

Les tournages offrent des retombées économiques directes et indirectes importantes :

- pour l'emploi culturel (notamment les professionnels du spectacle et de l'audiovisuel)
- pour les industries techniques cinématographiques et audiovisuelles
- pour les activités associées au tourisme (hôtellerie, restauration...)
- pour le rayonnement de Paris en France et à l'étranger.

Afin d'accueillir au mieux les tournages ou prises de vues, ont été développés :

- Une politique tarifaire (redevances et taxes de stationnement) cohérente et harmonisée pour l'utilisation de lieux dépendants de la Ville.
- Une charte d'agrément entre les producteurs et la Ville de Paris précisant une réciprocité d'engagements.
- Un guide des tournages, mis à la disposition de toute société désireuse de tourner à Paris.
- Un site Internet dédié aux professionnels français et étrangers en vue de les aider à préparer leurs prises de vues. Le site Paris Film, www.parisfilm.fr, enrichi régulièrement, permet de découvrir plus de 400 lieux de manière détaillée, certains avec visites virtuelles. Véritable outil, il détaille les conditions et les autorisations de tournage dans la capitale et permet d'adresser sa demande en ligne.

Initiés à l'occasion de la sortie du film « Paris, je t'aime », les Parcours Cinéma sont des guides pour les amoureux de Paris et du cinéma. Ils invitent les Parisiens et les touristes à découvrir Paris, ses quartiers célèbres ou insolites à travers des films réalisés dans la capitale. Une vingtaine de parcours ont été édités de 5 000 à 25 000 exemplaires (Le Diable s'habille en Prada, Ratatouille, le Petit Nicolas, Gainsbourg vie héroïque, Minuit à Paris, le Paris d'Agnès Varda...) téléchargeables sur le site de la Mairie de Paris, www.cinema.paris.fr.

PARIS FILM

- Accueille, conseille et accompagne les équipes dès la préparation,

- Coordonne et délivre les autorisations de tournages dans les rues de Paris, sur la voie publique et dans les lieux dépendants de la municipalité (parcs et jardins, cimetières, ponts, bâtiments publics ou culturels...)
- Gère les demandes d'interventions techniques (démontage de panneaux de signalisation, de mobilier urbain, modification de l'éclairage public, transformations pour des besoins de reconstitution historique...),
- Informe des autorisations sur les sites privés ou dépendants de l'Etat et de l'acquittement des éventuels droits à l'image.

La gestion des dossiers est gratuite. Tourner sur la voie publique est gratuit. Les seuls frais à acquitter sont des taxes pour le stationnement des véhicules et des redevances d'occupation des lieux et sites dépendants de la Ville.

Tout tournage à Paris nécessite l'obtention de 2 autorisations :

- l'autorisation de la Mairie de Paris
 - l'autorisation de la Préfecture de Police de Paris.
- Si l'équipe de tournage est inférieure à 10 personnes, seule l'autorisation de la Préfecture est nécessaire.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :

Mairie de Paris
Mission Cinéma - Paris Film
4 rue François Miron, 75 004 Paris
www.parisfilm.fr
Email : tournages@paris.fr
tél. + 33 1 44 54 19 60 / fax + 33 1 44 54 19 57

PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DES SALLES PARISIENNES

400 écrans

dont 90 écrans
art et essai

+ de 500 films
chaque semaine

27 000 000
de spectateurs par an

UN PATRIMOINE UNIQUE AU MONDE

Tous les arrondissements parisiens sont dotés d'au moins une salle.

Un grand nombre de salles parisiennes propose au public des films venus de tous les pays, d'hier et d'aujourd'hui, contribuant à maintenir une diversité exceptionnelle de l'offre cinématographique. Chaque semaine, il est possible de voir en moyenne 15 films nouveaux, 240 films en exclusivité, plus de 200 films dans le cadre de festivals, des programmations de courts métrages, de documentaires et thématiques.

LE SOUTIEN FINANCIER

Les salles art et essai et indépendantes jouent un rôle primordial d'animation et de proximité dans les quartiers, mais demeurent fragiles. Pour les accompagner dans leur action, la Ville de Paris a mis en place un dispositif de soutien financier en fonctionnement et en investissement. La Ville de Paris soutient près d'une quarantaine de salles : L'Action Christine, Le Desperado, L'Archipel, Le Balzac, Le Brady, Le Chaplin-Denfert, Le Chaplin - Saint Lambert, L'Arlequin, Le Lincoln, L'Entrepôt, Le Grand Action, Le Nouveau Latina, Le Mac Mahon, Le Max Linder, La Pagode, Le Panthéon, Le Nouvel Odéon, Le Studio 28, Le Saint-André-des-Arts, Le Studio Galande, Le Studio des Ursulines, Les Trois Luxembourg, L'Escurial, Le Reflet Médicis, La Filmothèque du Quartier Latin, Le Bastille Saint-Antoine, Le Saint-Lazare Pasquier, Les 7 Parnassiens, Les 5 Caumartin, L'Épée de bois, La Clef, Le

Lucernaire, Le Club de l'Etoile, L'Espace Saint-Michel, Le Champo, Le Saint-Germain-des-Près, Le Cinéma des Cinéastes, Le Majestic Bastille, Le Majestic Passy, Le Louxor-Palais du Cinéma.

Des subventions de fonctionnement

- Depuis 2002, pour soutenir la programmation et l'animation des salles, tous les cinémas indépendants classés art et essai sont aidés.

Des subventions d'investissement

- Pour la rénovation ou la modernisation des salles : accueil, acoustique, fauteuils, écran, façades.
- Pour la transition à numérique : mise en place d'un plan pluriannuel 2010-2013 doté d'un budget de 1400 k€ permettant à 40 salles parisiennes de bénéficier du soutien de la Ville de Paris pour équiper leurs cabines de projecteurs numériques.
- Pour l'accessibilité des salles aux personnes en situation de handicap : dans le cadre d'un Schéma Directeur, un dispositif de soutien s'échelonnant de 2012 à 2015 accompagnera les salles dans leurs travaux de mise aux normes de leurs établissements pour l'accessibilité à tous les handicaps.

LE CINEMA DANS LA VILLE

La naissance de nombreuses salles de cinéma en cours ou à venir sont indissociables des grandes opérations d'urbanisme menées par la Ville de Paris. C'est le cas avec la création d'un nouveau

quartier cinématographique constitué du MK2 Quai de Seine et du MK2 Villette qui s'inscrit dans le cadre de la rénovation du Bassin de la Villette. Il en va de même avec le cinéma Etoile Lilas qui récemment a pris place dans une vaste opération de couverture du périphérique et de la création de nombreux équipements, bureaux et logement dans le 20^e. Cette dynamique profite également à la rive gauche avec une mutation importante du 13^e arrondissement qui voit l'émergence d'un complexe cinématographique autour de la BnF, avec la venue de l'UGC dans la ZAC Claude Bernard et l'ouverture de 7 salles dans la ZAC Batignolles en 2017.

Ouverture printemps 2013 Le Louxor- Palais du Cinéma

La Ville de Paris a racheté « Le Louxor » afin de prévenir sa dégradation irréversible. Sous l'impulsion de la Mission Cinéma, la Ville de Paris a souhaité qu'il redevienne un établissement cinématographique en référence au Palais du Cinéma, salle mythique des années 30 dont la façade est classée à l'inventaire des Monuments Historiques. L'ambition de la Ville est de restituer à la population ce lieu fermé pendant vingt ans en créant un cinéma de trois salles, dont le projet architectural a été confié à Philippe Pumain. Le Louxor est exploité en délégation de service public par la société CinéLouxor. Au-delà de sa programmation Art et Essai, le Louxor permettra de découvrir en particulier les cinématographies du Sud. (coût des travaux : 25 millions d'euros).

Le budget annuel est de 1 200 000 €

CÉLÉBRER ET PROMOUVOIR LE CINÉMA À PARIS

Le Festival
Paris Cinéma

Mon Premier FESTIVAL

Cinéma
au clair de lune

Le cinéma
pour tous

Autres festivals
et rendez-vous

LE FESTIVAL PARIS CINÉMA

Créé en 2003 par la Mairie de Paris et présidé par Charlotte Rampling, le Festival Paris Cinéma met en valeur, au début de l'été, le cinéma dans sa diversité, en proposant des avant-premières, une compétition internationale, un pays à l'honneur, des rétrospectives.

Ont déjà été accueillis et honorés : Jeanne Moreau, Javier Bardem, Jean-Paul Belmondo, Jackie Chan, Michael Cimino, Oliver Stone, Nuri Bilge Ceylan, Johnny Depp, Woody Allen, Jane Fonda, Ettore Scola, Michael Lonsdale.

L'édition 2012 a attiré plus de 70 000 spectateurs.

www.pariscinema.org

Mon premier FESTIVAL : UN FESTIVAL DÉDIÉ AUX ENFANTS

Créé en 2005 par la Mairie de Paris, Mon Premier FESTIVAL a pour objectif d'éveiller le regard et la curiosité des plus jeunes pour le 7^e art, en proposant une approche ludique et pédagogique, pendant les vacances de la Toussaint. La manifestation propose avant-premières, fictions, documentaires, ciné-concerts et animations au jeune public (2-12 ans) dans une dizaine de salles art et essai, pour un tarif unique de 4€ la séance.

Karin Viard, Guillaume Canet, Alain Chabat, Elie Seimoun, Ludivine Sagnier et Julie Gayet ont parrainé avec enthousiasme le festival.

20 300 spectateurs ont participé à Mon premier FESTIVAL en 2012.

www.monpremierfestival.org

CINÉMA AU CLAIR DE LUNE

Depuis 2001, le cinéma s'installe l'été dans les quartiers de Paris (places, squares ou jardins). Cinéma au clair de lune, organisé par le Forum des images, propose des séances en plein air sur le lieu même de leur tournage. Chaque édition attire 50 000 spectateurs.

LE CINÉMA POUR TOUS

La Mairie de Paris s'engage auprès d'associations qui font venir le cinéma à ceux qui ne peuvent s'y rendre. Les projections sont généralement organisées en présence de l'équipe du film.

- Les Toiles enchantées : pour les enfants hospitalisés
- Les Yeux de l'Ouïe : pour les détenus de la Maison d'Arrêt de la Santé
- Les Restos du coeur : pour les personnes en difficulté

Parallèlement elle facilite l'accès aux salles à un nouveau public :

- Après avoir expérimenté ponctuellement au cinéma l'Arlequin et au MK2 Quai de Seine des projections spéciales, la Mission Cinéma souhaite, dans le cadre de la transition numérique des salles de cinéma, étendre à tous les quartiers de Paris les projections régulières destinées aux sourds et malentendants et aux malvoyants.

Dans le cadre de la mise en place du Schéma directeur d'accessibilité des salles de cinéma, les personnes à mobilité réduite pourront désormais bénéficier d'une offre diversifiée de films dans chaque quartier cinématographique de la Capitale.

- Grâce à un partenariat avec la Délégation à la Politique de la Ville et de l'Intégration, des projections suivies de rencontres sont proposées gratuitement aux habitants des quartiers populaires, en s'appuyant sur les relais de proximité (centres sociaux, tissu associatif culturel local).

AUTRES FESTIVALS ET RENDEZ-VOUS

La Mairie de Paris soutient des festivals et rendez-vous réguliers autour du court métrage, du documentaire, du cinéma expérimental, du cinéma d'animation ou des cinématographies d'ailleurs.

Le budget annuel est de 1 750 000 €

LE FORUM DES IMAGES

300 000 visiteurs
par an

5 salles de projection
2 000 séances par an

1 salle de consultation
proposant une collection
numérisée de 7 000 films
sur Paris

UNE RUE DU CINÉMA AU COEUR DE LA VILLE

La rénovation du Forum des images qui a rouvert en décembre 2008 s'inscrit dans le projet global de restructuration des Halles. En créant la « rue du cinéma », la Mairie fait le pari d'une synergie entre les missions et les publics complémentaires de trois structures (Forum des images, Bibliothèque du cinéma - François Truffaut et complexe de l'UGC Ciné-Cité).

UNE COLLECTION UNIQUE DE FILMS SUR PARIS ET SON HISTOIRE

Depuis sa création en 1988, le Forum des images a constitué une collection exceptionnelle de 5 500 films sur Paris, complétée par 1 500 films d'autres fonds audiovisuels jusqu'alors inaccessibles au public. La Mairie de Paris a financé la numérisation de cette collection (5 millions d'euros), véritable mémoire audiovisuelle de Paris, ses habitants, son urbanisme et ses évolutions.

UNE INSTITUTION SINGULIERE ENTRE MEMOIRE ET INNOVATION

Le Forum des images continue d'affirmer sa singularité dans le paysage cinématographique. Depuis sa réouverture en décembre 2008, l'institution offre une programmation renouvelée tout en restant fidèle à ce qui fonde son identité : le regard subjectif des artistes sur le monde et la société (cycles thématiques, festival « Un état du monde... et du cinéma », portraits de villes du monde entier), la réflexion sur les nouvelles images (Séries Mania, Mash up Film Festival) et l'éducation au cinéma (accueil du jeune public sur le temps scolaire, périscolaire et en dehors, festival Tout petits cinéma, masterclasses etc.). Au-delà des cycles et festivals qu'il organise, le Forum des images accueille des manifestations : reprise de la Quinzaine des réalisateurs, reprise des palmarès de Clermont Ferrand et Premiers plans d'Angers, Etrange festival, Chéries-Chéris et Paris cinéma.

L'APPRENTISSAGE DU CINÉMA

30 000 enfants de tous âges et enseignants, participent aux actions éducatives. Tous les mercredis et samedis après-midi des séances suivies d'un goûter leur sont proposées. Un espace pédagogique et des outils interactifs ont également été créés pour accueillir le jeune public dans la salle des collections.

Parallèlement à cette action éducative et dans l'esprit de l'université populaire, l'Académie du Forum des images offre des cours de cinéma hebdomadaires, des master-classes d'artistes internationaux et des ateliers pratiques.

www.forumdesimages.fr

*Budget annuel du Forum des images : 8 000 000 €
80% financés par la Ville de Paris.*

FAIRE DE CHAQUE JEUNE PARISIEN UN CINÉPHILE

55 000
tout-petits, écoliers et collégiens
dans les salles de cinéma
avec leurs enseignants

30 films jeune public
chaque semaine

700 jeunes participant à des ateliers
cinéma de la maternelle au lycée

Une cinémathèque dédiée :

Robert - Lynen

- 1 000 séances dans 115 écoles
- 15 ateliers

touchant 400 écoliers

- 20 000 enfants

des centres de loisirs

dans les salles parisiennes

LE CINÉMA FAIT ÉCOLE

La Mission Cinéma encourage la découverte par le jeune public d'un cinéma de patrimoine et contemporain de qualité, dans les salles de quartier.

Dans le temps scolaire, la Mission Cinéma soutient l'action de deux associations : Les Cinémas Indépendants Parisiens et Enfances au Cinéma (en partenariat avec le Rectorat de Paris, le CNC et la DRAC Ile-de-France), pour coordonner les dispositifs d'éducation au cinéma et former les enseignants. Il s'agit d'éveiller le sens critique des enfants, de développer leur ouverture au monde et de les familiariser avec les salles parisiennes.

En 2012, 55 000 enfants (10 000 en 2002) sont inscrits de la maternelle au collège dans trois dispositifs : « Mon 1^{er} cinéma », « École et cinéma » et « Collège au cinéma ». En dehors du temps scolaire, la Mission Cinéma encourage les salles de cinéma à proposer des programmes destinés au jeune public comme le Studio des Ursulines qui est entièrement dédié au jeune public. La Mission Cinéma soutient également la programmation de « l'enfance de l'Art », qui accueille plus de 20 000 spectateurs chaque année dans une quinzaine de salles de la capitale. Enfin, grâce à la cinémathèque Robert - Lynen de la Ville de Paris 20 000 enfants de centres de loisirs découvrent chaque année le plaisir de voir des films sur grand écran.

APPRENDRE À REGARDER
MAIS AUSSI À FAIRE DU CINÉMA

La Mission Cinéma soutient des ateliers de pratique cinématographique mais aussi d'analyse filmique.

Dans le cadre d'ateliers, des écoliers et collégiens (Tribudom, Une expérience de Cinéma) réussissent à écrire, interpréter et réaliser de courtes fictions sur leur vie dans et à l'extérieur de l'école. D'autres ateliers de sensibilisation à l'outil audiovisuel sont proposés au jeune public dans les quartiers parisiens.

UNE CINÉMATHEQUE SCOLAIRE DEDIEE :
LA CINÉMATHEQUE ROBERT-LYNEN

La Cinémathèque Robert-Lynen est un établissement municipal créé en 1925.

Elle développe des activités « hors les murs » auprès du jeune public : prêt de matériel et de films pour l'organisation de séances dans les écoles maternelles et élémentaires, formation des enseignants à la projection, sorties dans une salle de cinéma pour les centres de loisirs, ateliers cinéma en temps scolaire dans le cadre des « Classes à Paris », séances pour les tout petits.

Parallèlement à ces activités pédagogiques, la Cinémathèque conserve une collection unique de documents patrimoniaux. Cette collection est constituée de films (fonds de 3 500 documents sur support 16 et 35 mm) et de photographies (10 000 clichés noir et blanc des années 1930-50, 3 200 autochromes de la collection Gervais-Courtellemont mais aussi des photos de tournages rares).

La cinémathèque participe activement à deux festivals : Mon Premier FESTIVAL créé à l'initiative de la Ville de Paris et le festival parisien du film scolaire et périscolaire, soutenu par la Ville depuis sa 1^{ère} édition.

LE CINEMA POUR GRANDIR

Mon 1^{er} cinéma, dispositif scolaire dédié aux maternelles, et le festival parisien du films scolaire et périscolaire sont deux projets cinématographiques développés dans le cadre du programme d'accès de tous les jeunes Parisiens à la culture intitulé « L'art pour grandir » mis en place en 2008.

Le budget annuel est de 320 000 €

Maire de Paris
Premier Adjoint à la Maire de Paris

Anne Hidalgo
Bruno Julliard

MISSION CINÉMA

Délégué de la Mission Cinéma

Michel Gomez
michel.gomez@paris.fr

Exploitation, festivals, associations,
fonds de soutien aux courts métrages

Fanny Cohen
fanny.cohen@paris.fr

Éducation au cinéma, Forum des images, festivals,
associations, fonds de soutien aux courts métrages

Maud Vaintrub-Clamon
maud.vaintrub-clamon@paris.fr

Responsable de PARIS FILM - Communication

Sophie Boudon Vanhille
sophie.boudon-vanhille@paris.fr

PARIS FILM

Françoise Simet
francoise.simet@paris.fr

tel. : + 33 (0) 1 44 54 19 60
fax : + 33 (0) 1 44 54 19 57
tournages@paris.fr
www.parisfilm.fr

Fabienne Bertin
fabienne.bertin@paris.fr

Monique Cabaret
monique.cabaret@paris.fr

Anne de la Soudière
anne.delasoudiere@paris.fr

Agnès Nageotte
agnes.nageotte@paris.fr

Secrétariat

Corinne Collette
corinne.collette@paris.fr

Evelyne Gleizes
evelyne.gleizes@paris.fr

Nadine Trouvé
nadine.trouve@paris.fr

Huissier

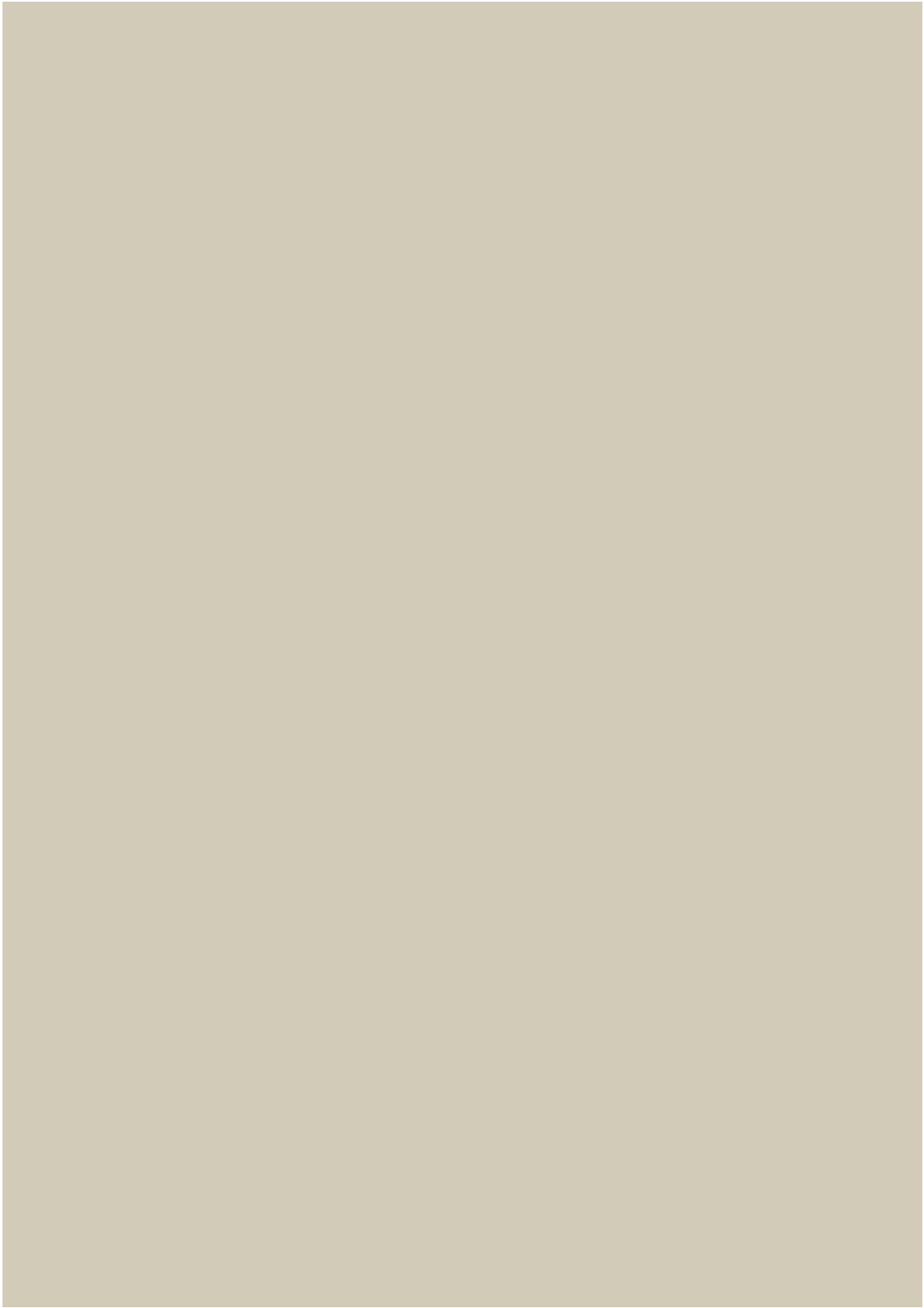
Pierre Slonina

Service de presse
tél. : +33 1 42 76 49 61

Marie Francolin
service.presse@paris.fr

Mission Cinéma
4 rue François Miron - 75004 Paris
tél. : +33 1 44 54 19 60
fax : +33 1 44 54 19 57

missioncinema@paris.fr
www.cinema.paris.fr



PARISAIME
LE**CINEMA**

Mission Cinema

4 rue François Miron - 75004 Paris

tél. : +33 1 44 54 19 60

fax : +33 1 44 54 19 57

missioncinema@paris.fr

www.cinema.paris.fr